

Les bibliothèques scolaires québécoises : une évolution en dents de scie

Quebec School Libraries: A Bumpy Evolution

Las bibliotecas escolares de Québec: una evolución entre "estira y afloja"

Jocelyne Dion

Volume 54, Number 2, April–June 2008

Topographie du Québec documentaire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1029312ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1029312ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dion, J. (2008). Les bibliothèques scolaires québécoises : une évolution en dents de scie. *Documentation et bibliothèques*, 54(2), 69–74.
<https://doi.org/10.7202/1029312ar>

Article abstract

The history of school libraries in Quebec is punctuated by ups and downs, soul-searching and sporadic actions, which were mostly, abandoned due to a lack of vision with regards to their pedagogical value and influence on children's academic success. The current reform of the educational system has generated many initiatives some of which have brought about the installation of measures that promise better recognition of the role of school libraries in student education. However many challenges remain if this goal is to be reached: the pedagogical integration of school libraries will not happen unless the vision is renewed and investment in human resources is accepted as essential to ensure their vitality.

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED) et Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ), 2008

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Les bibliothèques scolaires québécoises : une évolution en dents de scie

JOCELYNE DION

Porte-parole de la Coalition en faveur des bibliothèques scolaires
jodion@sympatico.ca

RÉSUMÉ | ABSTRACTS | RESUMEN

L'histoire des bibliothèques scolaires au Québec est jalonnée de soubresauts, de prises de conscience, suivies d'actions ponctuelles, jusqu'ici mises au rancart, à cause d'une absence de vision quant à leur valeur pédagogique et à leur influence sur la réussite éducative des jeunes. La réforme actuelle du système d'éducation a engendré plusieurs actions et certaines d'entre elles ont entraîné la mise en place de mesures qui présagent d'une meilleure reconnaissance de son rôle dans la formation de l'élève. Cependant, il reste encore plusieurs défis à relever pour espérer atteindre cet objectif : son intégration pédagogique ne pourra réellement se réaliser que si on en renouvelle la vision et qu'on accepte d'investir dans les ressources humaines, essentielles pour en assurer leur vitalité.

Quebec School Libraries : A Bumpy Evolution

The history of school libraries in Quebec is punctuated by ups and downs, soul-searching and sporadic actions, which were mostly abandoned due to a lack of vision with regards to their pedagogical value and influence on children's academic success. The current reform of the educational system has generated many initiatives some of which have brought about the installation of measures that promise better recognition of the role of school libraries in student education. However many challenges remain if this goal is to be reached : the pedagogical integration of school libraries will not happen unless the vision is renewed and investment in human resources is accepted as essential to ensure their vitality.

Las bibliotecas escolares de Québec : una evolución entre "estira y afloja"

La historia de las bibliotecas escolares en Québec esta llena de sobresaltos y de tomas de conciencia seguidas de acciones puntuales. Sin embargo, éstas han sido sumamente descuidadas hasta ahora a causa de una falta de visión generalizada sobre su valor pedagógico y su influencia en los logros educativos de niños y jóvenes. La reforma actual del sistema de educación en Québec ha desencadenado diferentes acciones que nos permiten presagiar un mayor reconocimiento del rol de las bibliotecas escolares en la formación de los estudiantes. Sin embargo, quedan aún muchos retos que afrontar para esperar lograr nuestros objetivos : la integración pedagógica de la biblioteca no podrá llevarse completamente a cabo si no se renueva su visión y si no se invierte en recursos humanos, esenciales para asegurar su vitalidad.

DEPUIS SA NAISSANCE jusqu'à sa mort, l'être humain ne cesse d'apprendre. Qu'entend-on par « apprendre » ? Du latin *apprehendere*, « saisir, comprendre », le mot acquiert en dialectique (Legendre, 2000) la signification suivante : « Intégrer, assimiler, incorporer des données nouvelles à une structure cognitive interne déjà existante ; Acquérir et développer des connaissances et des habiletés. »

Apprendre est un processus continu et complexe par lequel l'apprenant établit des relations et des synthèses entre différentes informations qui, au moment du transfert, produisent de nouvelles connaissances, provoquant souvent des changements d'attitudes et de comportements. Pour apprendre, il faut comprendre, ce qui implique : lire, analyser, évaluer, synthétiser, s'exercer...

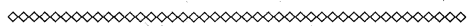
En entrant à l'école, l'enfant entreprend des parcours d'apprentissage structurés à son intention. Il progressera plus facilement, et mieux, s'il y trouve un environnement de travail stimulant, un milieu de vie accueillant, des éducateurs « éveilleurs d'esprits ». La mission de l'école, telle que définie dans l'énoncé de politique *L'école, tout un programme* (1997), étant d'instruire, de socialiser et de qualifier, elle se doit de former « ...des individus instruits et cultivés, des citoyens engagés, des travailleurs compétents » (Ministère de l'Éducation, 2003 : 4). La bibliothèque, dans ce contexte, s'avère une ressource essentielle :

« La bibliothèque scolaire fournit l'information et les idées indispensables à quiconque veut réussir sa vie dans la société d'aujourd'hui qui repose sur l'information et le savoir. La bibliothèque scolaire, en permettant aux élèves d'acquérir les outils qui leur permettront d'apprendre tout au long de leur vie et en développant leur imagination, leur donne les moyens de devenir des citoyens responsables. »

(Unesco/Ifla, 2000)

Suivant une tendance assez répandue actuellement au Québec, le monde de l'enseignement vit au rythme d'une réforme. Si cette dernière suscite de nombreuses remises en question chez les enseignants et les parents, elle semble mener à un accord sur la valeur ajoutée que représente la présence d'une bonne bibliothèque dans une école. À preuve, depuis 2000, le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport a engagé des actions

Le Rapport Parent présente la bibliothèque comme « le laboratoire général de tout l'enseignement » et entraîne l'implantation de bibliothèques aux niveaux primaire et secondaire.



structurantes dans ce domaine. Une série de mesures, très attendues, met un terme à des années de négligence et d'indifférence. Toutefois, il reste encore bien des défis à relever pour que la bibliothèque puisse remplir sa mission pédagogique dans l'école. Voilà, en peu de mots, le portrait des bibliothèques scolaires québécoises.

Un peu d'histoire

Le concept de bibliothèque dans les écoles publiques primaires et secondaires peut être retracé jusqu'aux années 1840 au Bas-Canada. Mais, contrairement à la situation au Haut-Canada, il ne s'est pas concrétisé à l'époque, freiné en particulier par les autorités religieuses qui cherchaient à contrôler le livre et les bibliothèques tant au sein des écoles que des paroisses. Il a fallu attendre près d'un siècle pour le voir apparaître dans le Code scolaire québécois, puis dans la loi scolaire de 1960. C'est en 1959 que se manifeste un premier changement important : une subvention de 500 000\$ est accordée aux conseils scolaires pour l'achat de livres. En 1961, une bibliothécaire diplômée est embauchée par le sous-comité du Comité catholique. Le Québec ne s'est doté d'un ministère de l'Éducation qu'en 1964, à la suite de la publication du *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement...* Ce rapport, mieux connu sous le nom de Rapport Parent, du nom de son président, présente la bibliothèque comme « le laboratoire général de tout l'enseignement » (Parent, 1963 : t. II, par. 1163) et entraîne l'implantation de bibliothèques aux niveaux primaire et secondaire : ainsi, de 1969 à 1973, on investit cinquante millions de dollars pour la documentation, l'organisation et le personnel dans les bibliothèques des écoles polyvalentes nouvellement créées. En plus de ces sommes, le Ministère accorde un montant annuel protégé (24\$ par élève au secondaire et 8,50\$ au primaire), assurant ainsi un budget régulier aux bibliothèques.

En 1974 s'amorce une ère de décentralisation qui provoque un net ralentissement dans la croissance du réseau des bibliothèques scolaires. Les sommes confiées par le Ministère aux conseils scolaires pour le développement des bibliothèques deviennent transférables et servent trop souvent à d'autres priorités. Plusieurs professionnels voient ainsi leur poste supprimé. Une dernière mesure du Ministère, en 1978, abolit le Service

des bibliothèques. Le déclin s'accélère jusqu'en 1989, année de la publication d'un rapport intitulé *Les bibliothèques scolaires québécoises : Plus que jamais...*

Faisant suite à de nombreux écrits et interventions soulignant la faiblesse du secteur des bibliothèques scolaires, une commission d'étude a été mise sur pied pour établir un état des lieux à la grandeur du territoire et pour faire, au ministre de l'Éducation, des recommandations aux plans local, régional et national en s'inspirant des normes en usage ainsi que des organisations performantes. Le rapport Bouchard, du nom de son président, a suscité beaucoup d'espoir dans le milieu et engendré des actions positives dans ce domaine qui, hélas ! se révélèrent n'être qu'un sursaut. Plusieurs commissions ou conseils scolaires s'en inspirèrent pour évaluer leur propre situation et mettre en place par la suite des actions de redressement. Malgré toutes les attentes manifestées, plusieurs recommandations restèrent néanmoins lettre morte, plus spécialement celles relatives au personnel — le rapport misait sur la présence d'enseignants-bibliothécaires — et celles concernant l'élaboration d'une politique et de règles administratives établies par le Ministère, et propres aux bibliothèques scolaires. Pour les intervenants du milieu documentaire scolaire, le rapport demeure, encore aujourd'hui, un document de référence important. On a d'ailleurs formé dans sa foulée une association du milieu, l'Association du personnel des services documentaires scolaires (APSDS), laquelle deviendra, en 2002, l'Association pour la promotion des services documentaires scolaires.

De 1989 à la fin des années 1990, des intervenants d'horizons divers ont souligné à maintes reprises, y compris par des mémoires, la faiblesse et le déclin des bibliothèques scolaires, de même que le manque de vision — et de conviction — de la part du Ministère. De plus, l'arrivée d'Internet dans les écoles, combinée à la crise des finances publiques, a provoqué une remise en question d'un tel service par de nombreux gestionnaires, et la régression s'est par la suite accélérée, allant même parfois jusqu'à la fermeture définitive du local de la bibliothèque. En 2001, une étude publiée par Statistique Canada a révélé la dégradation à ce chapitre, tant aux titres des sommes dépensées pour l'achat de documents que pour la dotation en personnel qualifié. D'autres données issues d'un sondage effectué en 1999-2000 par l'APSDS sur le personnel responsable des bibliothèques dans les écoles ont fait ressortir une grave pénurie d'employés qualifiés, plus particulièrement de bibliothécaires professionnels.

La situation actuelle

Au Québec, les parents ont le choix d'inscrire leurs enfants dans des écoles publiques ou privées. Celles-là sont regroupées dans 72 commissions scolaires, dont 60

sont francophones. En 2004-2005, le Québec comptait 1 099 975 élèves répartis dans les 2 812 écoles primaires et secondaires des deux réseaux¹. Si 90 % de ces écoles disposent d'un local bibliothèque, il faut noter cependant qu'entre 1999 et 2005, le nombre de postes de bibliothécaire a chuté dramatiquement : on dénombrait alors une moyenne de 0,27 bibliothécaire par commission scolaire (Moreau, 2006 : 4) ! Tout récemment, l'ex-ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, a publiquement reconnu qu'il ne restait que 24 bibliothécaires dans tout le réseau des écoles publiques (*La Presse*, 17 oct. 2006). En fait, les bibliothèques étaient considérées comme les grandes orphelines du système.

Mais la publication, en 1999, du *Manifeste de l'Unesco de la bibliothèque scolaire* et l'implantation graduelle du nouveau *Programme de formation de l'école québécoise* ont ravivé de nouveau l'intérêt pour les bibliothèques. De plus, la révision de la *Loi sur l'Instruction publique* et du *Régime pédagogique* ont précisé les règles quant à l'obligation dévolue aux commissions ou conseils scolaires et aux écoles d'offrir aux élèves les services éducatifs complémentaires auxquels ils ont droit. La création, en 2002, d'une coalition, composée à l'origine d'associations du milieu du livre et de la documentation, la *Coalition en faveur des bibliothèques scolaires*², et les actions menées à l'occasion d'une campagne de sensibilisation ont contribué à intéresser, dans un premier temps, les médias à l'importance de la lecture et de la bibliothèque à l'école. Puis, en janvier 2005, le ministre de l'Éducation a annoncé un *Plan d'action sur la lecture*, dont l'une des mesures valorise le rôle de la bibliothèque dans la formation des élèves lecteurs.

Un document d'appoint³ publié à l'intention des directions d'établissement à la suite du Plan d'action sur la lecture présente « la bibliothèque scolaire (comme étant) un des douze services éducatifs complémentaires ». Y sont nommément cités les articles de la Loi sur l'Instruction publique et du Régime pédagogique relatifs aux obligations des conseils scolaires et des écoles d'offrir aux élèves « le service de soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire. »

Au-delà des intentions fixées dans la loi, le document souligne « l'apport indispensable de la bibliothèque dans le contexte du nouveau Programme de formation ». De plus, la mesure⁴ visant à « améliorer l'accès à des ressources littéraires et documentaires variées et à des lieux de lecture structurés et diversifiés », à l'intérieur du *Plan d'action sur la lecture*⁵, prévoit des sommes substantielles pour l'achat de docu-

De 1989 à la fin des années 90, des intervenants d'horizons divers ont souligné à maintes reprises – y compris par des mémoires – la faiblesse et le déclin des bibliothèques scolaires, de même que le manque de vision – et de conviction – de la part du Ministère.



ments (20 millions\$ par an de janvier 2005 à juin 2007 et 15 millions\$ durant l'année 2007-2008), sommes qui aident grandement les écoles à s'y conformer.

Mentionnons également que le Ministère subventionne les Services documentaires multimédia (SDM)⁶, une société privée à but non lucratif qui fournit, depuis quarante ans, des services de repérage et de traitement documentaire essentiels (catalogage et classification, indexation et évaluation) à l'intention des bibliothécaires et des techniciens en documentation du réseau.

L'horizon semble donc prometteur bien que plusieurs défis demeurent, dont trois semblent essentiels : besoin de coordination, meilleure intégration pédagogique et renouvellement de la vision.

1. Un besoin pressant de coordination

Dans le contexte actuel de remise en question de l'existence des commissions scolaires et d'une décentralisation toujours plus marquée vers les écoles, il faut s'inquiéter du fait que les employés des bibliothèques scolaires connaissent et connaîtront un isolement professionnel toujours plus prononcé. Ce n'est pas qu'une question de territoire : le développement anarchique des bibliothèques, maintes fois dénoncé, perdure faute de concertation. Comment peut-on souhaiter qu'il y ait une concertation entre les écoles et les municipalités si, au départ, il n'existe pratiquement pas de concertation entre les écoles ? Pour amorcer un mouvement de concertation entre les bibliothèques du secteur, il faudrait qu'un mécanisme de coordination soit institué. Que disait le rapport Bouchard à ce sujet ?

« ...les commissions scolaires sont maintenant des organismes qui regroupent plusieurs milliers d'élèves et administrent plusieurs écoles primaires et secondaires. Il nous apparaît invraisemblable de constater que plusieurs d'entre elles n'ont pas encore de responsable des bibliothèques, cadre ou professionnel, ni même de répondant, au sein de leur structure administrative... »

1. L'ensemble des statistiques sur l'effectif scolaire est en ligne à l'adresse URL http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/Stat_fr/Stat_edu04.pdf.

2. En ligne à l'adresse URL <http://www.bibliothequesscolaires.qc.ca/>.

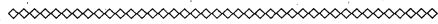
3. La version en ligne du dépliant se retrouve à l'adresse URL http://www.mels.gouv.qc.ca/lancement/plan_lecture2/biblio_scol_fr.pdf.

4. Les détails sont consultables à l'adresse URL http://www.mels.gouv.qc.ca/lecture/index.asp?page=acces_ressources.

5. L'ensemble du Plan d'action, *Et toi, que lis-tu*, est en ligne à l'adresse URL <http://www.mels.gouv.qc.ca/lecture/index.asp>.

6. Le site Web de SDM présente l'ensemble des activités de l'organisme, à l'adresse URL <http://www.sdm.qc.ca/>.

D'autres données issues d'un sondage effectué en 1999-2000 par l'APSDS sur le personnel responsable des bibliothèques dans les écoles ont fait ressortir une grave pénurie d'employés qualifiés, plus particulièrement de bibliothécaires professionnels.



Cette absence de coordination coûte plus cher qu'on ne le croit à l'administration scolaire. Des notions de base de micro-économie pourraient démontrer que si l'ensemble des opérations de développement des bibliothèques était coordonné par un responsable compétent, le rendement en serait augmenté. »

(MEQ, 1989 : 97)

Ce terrible constat reste malheureusement d'actualité. Incontestablement, la mission devrait être réservée à un bibliothécaire à qui on accorderait un statut de cadre. L'étape suivante consisterait à créer, sous la coordination du Ministère, des tables de concertation régionales où les bibliothécaires responsables au sein des conseils scolaires travailleraient de concert à la mise en place d'un réseau d'échanges couvrant l'ensemble du territoire : échanges de documents et de savoir-faire, planification de la formation continue du personnel, rédaction de politiques, mise en réseau des catalogues, collaboration avec les collègues du réseau des bibliothèques publiques, etc. Tout un programme en perspective !

2. La nécessité d'une meilleure intégration pédagogique

L'implantation d'un nouveau programme provoque parfois un effet déstabilisateur chez les enseignants, lesquels doivent réviser leurs pratiques ou en adopter de nouvelles, ce qui implique qu'ils se mettent en mode d'apprentissage, au même titre que leurs élèves. Ils doivent expérimenter de nouvelles approches pédagogiques et pratiquer la différenciation pour mieux s'adapter aux différents styles d'apprentissage des étudiants. Ils doivent adopter d'autres modes d'enseignement que l'enseignement magistral et privilégier une pédagogie par projets. Ils doivent s'appropriier les outils émergents du domaine des technologies de l'information et de la communication. Les exigences sont multiples et le besoin de soutien évident.

Le *Programme de formation* exige des enseignants qu'ils jouent le rôle de passeurs culturels auprès de leurs élèves. On leur demande également de les aider à acquérir et de développer des compétences information-

nelles et communicationnelles, des méthodes de travail efficaces, et à devenir des utilisateurs avisés des techniques de l'information et de la communication. On y met aussi l'accent sur la consultation de sources variées d'information par les élèves, et cela, dans toutes les disciplines. L'école doit donc offrir un éventail de services pédagogiques permettant aux élèves d'apprendre à apprendre. Dans ce contexte, « les ressources disponibles à la bibliothèque de l'école, tant les ressources humaines ou matérielles que méthodologiques sont, pour le personnel enseignant, des moyens complémentaires qui lui permettent d'enrichir son enseignement et de rendre ses stratégies pédagogiques plus efficaces auprès des élèves » (Léveillé, 1998).

Les jeunes Québécois d'aujourd'hui ont, eux aussi, un rapport très différent avec l'accessibilité au savoir. Une recherche menée en 2006 sur *Les jeunes et Internet* met en évidence la place privilégiée de la toile comme source première d'information, une utilisation quasi unique de Google comme moteur de recherche et de Wikipédia comme première source de référence, instruments jugés sûrs et fiables par la majorité d'entre eux. Le rapport souligne toutefois que « la grande majorité des élèves souhaiteraient obtenir une forme de soutien lié à leur utilisation d'Internet » (Piette, 2007 : 73). Ainsi, plusieurs d'entre eux aimeraient recevoir des conseils quant à la recherche de sites intéressants et à l'utilisation efficace des moteurs de recherche ainsi qu'à la fiabilité des contenus. Les auteurs concluent que « les résultats de notre recherche (...) plaident de manière non équivoque pour l'urgence de développer des programmes d'éducation aux médias qui fassent une large place aux nouvelles technologies » (Piette, 2007 : 88). C'est ici que l'expertise des bibliothécaires entre en jeu — et qu'elle mérite d'être reconnue à sa juste valeur. Pour Paulette Bernhard, celle-ci ne fait pas l'ombre d'un doute :

« Les personnels responsables de ces bassins de ressources deviendront des maîtres d'œuvre en ressources informationnelles pour l'apprentissage. Ils seront sollicités pour la combinaison de leurs compétences en organisation de systèmes d'information, en exploitation pédagogique et en gestion, ainsi que pour leur travail en partenariat avec les enseignants » (2002).

En 1998, un groupe de travail piloté par Yves Léveillé, alors responsable du dossier au Ministère, a élaboré un référentiel intitulé *la Recherche d'information à l'école secondaire ; l'enseignant et le bibliothécaire, partenaires de l'élève*. La rédaction du document s'inscrivait dans une préoccupation majeure du milieu dans un contexte d'implantation massive des technologies de l'information et de l'émergence d'une société du savoir. Le référentiel a ensuite servi d'inspiration à la conception du site électronique *Chercher pour trouver*⁷. Le site,

7. L'adresse du site est <http://www.ebsi.umontreal.ca/jetrouve/>.

maintes fois primé, est devenu, surtout depuis l'implantation du *Programme de formation*, un outil incontournable de formation à l'information. Le site *Form@net* : *Développer les compétences informationnelles dans l'enseignement secondaire en France et au Québec*⁸, quant à lui, a été conçu pour encourager le partenariat entre bibliothécaires et enseignants du secondaire lors d'ateliers de formation tenus entre 1997 et 2000.

Miser sur un partenariat dynamique entre le personnel enseignant et le personnel spécialiste de la documentation, sous le signe de la collaboration et de la complémentarité, apporte une valeur ajoutée à l'action pédagogique de tous et chacun. Or, la présence de personnel qualifié dans nos écoles, bibliothécaires et techniciens en documentation, fait cruellement défaut. Aussi, nous apparaît-il souhaitable que les universités de Montréal et de McGill révisent leurs orientations et proposent de nouveau à leurs étudiants un profil de formation mieux adapté aux besoins du milieu scolaire, le profil idéal combinant une formation en bibliothéconomie ou sciences de l'information et en pédagogie.

3. Renouveler la vision

En 1989, on pouvait lire ceci :

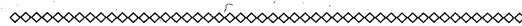
« ... la littérature publiée au Québec, depuis le Rapport Parent, nous révèle qu'on a toujours accordé, au plan du principe et de la philosophie, une place de choix à la bibliothèque dans l'école...

Malgré les affirmations et les déclarations de principe, la bibliothèque ne semble pas avoir trouvé sa place dans l'organisation pédagogique et administrative de l'école. Il semble qu'on n'ait jamais réussi à lui accorder un rôle clair et précis dans le système scolaire. La diversité des modes de gestion et d'organisation qui est observée dans les commissions scolaires confirme cette situation. »

(MEQ, 1989 : 7).

Encore aujourd'hui, on doit constater que la présence de bibliothèques dynamiques et performantes dans les écoles demeure un projet en gestation. De toute urgence, tous ceux qui croient en une formation de qualité, parents, enseignants, directeurs d'école et administrateurs scolaires, doivent élargir leur vision du rôle de la bibliothèque et de son potentiel dans la formation des élèves. Élargir, c'est-à-dire mettre l'accent sur le rôle de la bibliothèque dans le développement du goût et des habiletés de lecture, d'abord au primaire, tel que le *Plan d'action sur la lecture* le prévoit, mais aussi dans la formation à l'information et à l'éducation aux médias, comme on le prescrit dans le *Programme de formation*.

Plus que jamais, on doit comprendre que le bibliothécaire peut aussi jouer le rôle de passeur culturel et de médiateur d'apprentissage [en milieu scolaire].



Plus que jamais, on doit comprendre que le bibliothécaire peut aussi jouer le rôle de passeur culturel et de médiateur d'apprentissage :

« Le rôle très particulier des bibliothécaires en milieu scolaire comme "maître d'œuvre" combinant les compétences de professionnel de l'information, d'enseignant-formateur et de gestionnaire-planificateur semble n'avoir pas vraiment jusqu'à présent été compris ni reconnu à sa juste valeur. Et la nécessité d'une équipe incluant un personnel technique et de soutien est tournée en dérision par le fait même que, au primaire, la plupart des équipes en place sont des personnes bénévoles et, au secondaire, les personnels professionnels ne sont souvent pas reconnus à leur niveau de compétence. »

(Bernhard, Hiver 2005 : 51)

Il nous semble donc que les mesures relatives à la bibliothèque scolaire énoncées par le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport, dans le cadre de la réforme, devraient inciter les gestionnaires à développer des actions structurantes.

Conclusion

Apprendre, voilà le projet de toute une vie... Et quoi de mieux pour l'accompagner que des bibliothèques tout au long du parcours ? La bibliothèque scolaire s'avère essentielle à la réalisation des apprentissages scolaires. Pour mieux illustrer cet énoncé, reprenons l'analogie de la fontaine, telle que décrite par Paulette Bernhard :


« Une fontaine nécessaire à la vie personnelle, intellectuelle et sociale, d'où coulent des incitations à lire et à décoder toutes sortes de médias, qui est connectée à un vaste réseau de distribution, qui offre un flot d'informations susceptibles de se transformer en connaissances, et autour de laquelle peuvent s'organiser des activités de découverte, de formation et d'animation. Une fontaine qui s'inscrit dans un contexte donné, qui permet de désaltérer et qui rafraîchit, mais qui peut aussi s'assécher si le courant auquel elle s'alimente est coupé, geler si on n'en prend pas soin au moment opportun, déborder si le système de drainage est bouché... Et qui nécessite planification et supervision, pour qu'une eau potable continue à être distribuée »


(Bernhard, octobre-décembre 1994 : 198). ◻

8. Son adresse est <http://www.ebsi.umontreal.ca/formanet/>.

Sources consultées

- Association pour la promotion des services documentaires scolaires (APSDS). 1999-2000. *Enquête sur les bibliothèques scolaires*.
<http://www.rtsq.qc.ca/apds/archives/documents/enquete-bibliothèques-scolaires/presenta.html> (Consulté sur Internet le 23 novembre 2007).
- Bernhard, Paulette. 1986. *La bibliothèque/médiathèque : instrument d'éducation dans l'enseignement secondaire au Québec. Thèse de doctorat*. Montréal : Université de Montréal, Sciences de l'éducation : 41-58.
- Bernhard, Paulette. 1994. La vraie nature des bibliothèques scolaires. *Documentation et bibliothèques*, vol. 40, n° 4 (oct.-déc.) : 197-204.
- Bernhard, Paulette. 2002. La bibliothèque scolaire : un environnement d'apprentissage en transformation. In *La bibliothèque scolaire : aujourd'hui et demain*. La Haye : Ifla, Section des bibliothèques et des centres documentaires scolaires : 19-20.
http://www.ifla.org/VII/s11/pubs/SchoolLibrary_today_tomorrow.pdf (consulté sur Internet le 23 novembre 2007)
- Bernard, Paulette. 2003. Perspectives sur l'éducation à l'information. *Esquisse*, (juillet-août) : 3-13. http://www.aquitaine.iufm.fr/recherche/esquisse/index_esquisse.php consulté sur Internet le 23 novembre 2007)
- Bernhard, Paulette. 2005. Deux pas en avant, trois pas en arrière. *Québec français*, n° 136 (Hiver) : 51.
- Durand, Michel et Daschko, Maria Waltman. 2001. *Écoles primaires et secondaires : Rôle, défis et état financier des ressources en établissements et en bibliothèques scolaires au Canada*. Ottawa : Statistique Canada.
http://epe.lac-bac.gc.ca/100/200/301/nlc-bnc/elementary_secondary_schools-ef/9/14/index-f.html (Consulté sur Internet le 23 novembre 2007)
- Legendre, Renald. 2000. *Dictionnaire actuel de l'éducation*. 2^e éd. Montréal : Guérin ; Paris : Eska : 66.
- Léveillé, Yves. 1997-1998. *La recherche d'information à l'école secondaire : l'enseignant et le bibliothécaire, partenaires de l'élève*.
<http://pages.infinet.net/formanet/cs/leveille.html> (Consulté sur Internet le 23 novembre 2007)
- Manifeste Unesco/Ifla de la bibliothèque scolaire. 1999.
http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/school_manifesto_fr.html
- <http://www.ifla.org/VII/s11/pubs/mani-f.htm> (Consultés sur Internet le 23 novembre 2007)
- Ministère de l'Éducation. 1997. *L'école, tout un programme ; énoncé de politique éducative*.
- Ministère de l'Éducation. Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques. 1989. *Les bibliothèques scolaires québécoises : Plus que jamais. Rapport du comité d'étude*. Québec : xxiii, 216 p.
<http://www.mels.gouv.qc.ca/publications/guide/16-7412.pdf> (Consulté sur Internet le 23 novembre 2007)
- http://www.meq.gouv.qc.ca/REFORME/pol_eco/ecole.htm (Consulté sur Internet le 23 novembre 2007)
- Ministère de l'Éducation. 2003. *Programme de formation de l'école québécoise : Enseignement secondaire, premier cycle*. Québec. 575p.
<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/> (Consulté sur Internet le 23 novembre 2007)
- Moreau, Stéphane. 2006. Une belle victoire pour les bibliothécaires en attendant le réveil du gouvernement et des commissions scolaires. *La Passerelle*, vol. 18, n° 1 (novembre) : 3-4.
http://www.fppe.qc.ca/parutions/doc/pass_novo6.pdf (Consulté sur Internet le 23 novembre 2007)
- Piette, Jacques, Pons, Christian-Marie et Giroux, Luc. 2007. *Les jeunes et Internet : 2006 (Appropriation des nouvelles technologies). Rapport final de l'enquête menée au Québec*. Québec : ministère de la Culture et des Communications. 88p.
<http://www.infobourg.com/data/fichiers/156/Les%20Jeunes%20et%20Internet%202006.pdf> (Consulté sur Internet le 20 novembre 2007)
- Québec. Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. 1963-1966. *Rapport*. Québec : vol.3, 311-320.





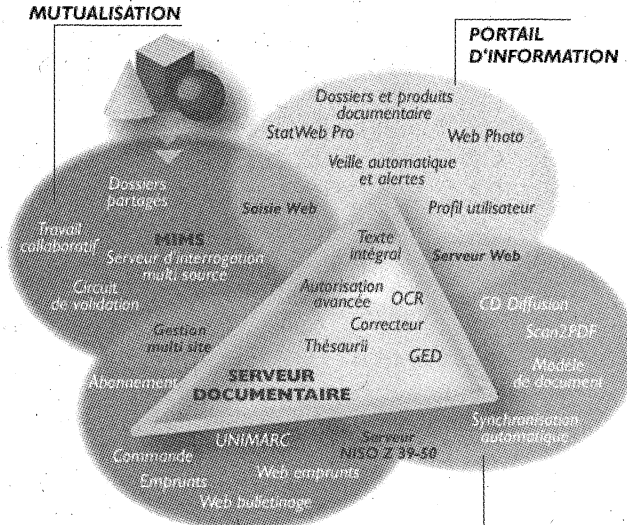
ACADEMUS

- ◆ Gestion intégrée des centres d'informations
- ◆ Catalogage, OPAC, thésaurus, bibliothéconomie
- ◆ Outil de veille, de DSI et de GED
- ◆ Confidentialité et groupes de travail
- ◆ Portail Internet, recherche et réservation, profils personnalisés, saisie à distance, catalogage dérivé
- ◆ Multilingue (interface et contenu)

NOUVEAU

- ◆ Module archivistique pour la gestion des archives papier et fichiers électroniques
- ◆ Module MIMS (RSS, OAI, SRW/SRU client/serveur) pour l'interrogation et la récupération automatique de l'information.

www.visard.ca



MUTUALISATION

PORTAIL D'INFORMATION

SERVERE DOCUMENTAIRE

BIBLIOTHÉCONOMIE

PUBLICATION